CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
HORAIRES : Dépôt de 8H00-12H00
Retrait de15H-17H00
www.me.bf

Pour tout renseignement appeler au
01 15 97 97
02 21 21 21

FORMALITES DE RADIATION D'ENTREPRISE

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Formalités à accomplir :

1- **REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM) P3**

LISTE UNIQUE DES PIECES REQUISES A FOURNIR AU CEFORE POUR LA FORMALITE

- 1 photocopie du document d'identité du promoteur ;
- L'original du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (P0 ou P1) ou l'extrait d'immatriculation au RCCM ;
- 1 photocopie du certificat IFU ;
- 1 photocopie de la notification employeur ;
- 1 photocopie de la carte professionnelle de commerçant ;
- Le bilan de clôture le cas échéant.

Frais d'accomplissement des formalités de création de l'entreprise : 13 000 F CFA

Seuls les dossiers complets sont réceptionnés
Date de mise en circulation : 01/06/2026